

Référence	Version	Date d'application	Date de révision
MOD 005 Demande de prise en charge des dégradations	2	17/11/2020	14/03/2023

Object des principales modifications	Rédaction	Validation	Approbation juridique
Mise à jour de la lettre	DUGUY	Le courtier	--

Tous les textes qui sont entourés de crochets « [...] » sont à compléter, par vous.

Si vous le souhaitez en format Word, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au : 09 72 10 23 53 ou par mail : lea@leclubdesproprietaires.com

[Nom Expéditeur]
[Adresse1]
[Code Postal] [VILLE]

[Nom Destinataire]
[Adresse Destinataire]
[Code Postal] [VILLE]

[Lieu], le [Date]

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : demande de prise en charges des dégradations commises

Madame, Monsieur,

Vous occupez actuellement un logement que je vous loue à *[précisez l'adresse]* depuis *[précisez la date]*.

Il semble que vous ayez commis d'importantes dégradations. J'ai notamment pu constater *[précisez les dégâts]*.

Je vous rappelle que l'article 7 de la loi du 6 juillet 1989 dispose que l'entretien courant du logement est à votre charge, et que vous êtes responsable de toutes les dégradations commises pendant la durée du bail.

Je vous demande donc de procéder, au plus vite, aux réparations nécessaires, et de m'apporter la preuve qu'elles ont bien été réalisées.

Dans le cas où vous ne répondriez pas à ma demande, je me verrai dans l'obligation de saisir la justice.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Signature